Nations Unies S/PV.7932



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7932e séance

Vendredi 28 avril 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Tillerson	(États-Unis d’Amérique)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wang Yi
	Égypte	M. Aboulatta
	Éthiopie	M. Gebeyehu
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Della Vedova
	Japon	M. Kishida
	Kazakhstan	M. Abdrakhmanov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Johnson
	Sénégal	M. Ndiaye
	Suède	Mme Söder
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

Lettre datée du 18 avril 2017, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2017/337)

17-11399 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Lettre datée du 18 avril 2017, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2017/337)

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à saluer chaleureusement le Secrétaire général, les ministres et les autres représentants qui sont parmi nous dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence témoigne de l’importance de la question dont nous allons débattre aujourd’hui.

Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Yun Byung-se, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/337, qui contient le texte d’une lettre datée du 18 avril 2017, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l’examen.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Qu’il me soit permis en premier lieu de remercier les États-Unis et vous personnellement, Monsieur le Président, d’avoir convoqué la présente séance.

La situation sur la péninsule coréenne est l’une des questions les plus anciennes et les plus graves dont l’ONU soit saisie. La première fois que le Conseil de sécurité a adopté une résolution sur la question nucléaire en République populaire démocratique de Corée - la résolution 825 (1993) –, c’était en 1993, pour exhorter la République populaire démocratique de Corée à ne pas se retirer du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Vingt-quatre ans plus tard, et en dépit de nombreux efforts, ce problème est resté sans solution.

Face à l’accélération des activités nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, le Conseil de sécurité a adopté deux résolutions imposant des sanctions à ce pays - les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) - et s’est réuni 11 fois en consultations d’urgence depuis janvier 2016. Durant cette période, la République populaire démocratique de Corée a procédé à deux essais nucléaires, à plus de 30 tirs recourant à la technologie des missiles balistiques et à diverses autres activités dans le cadre de ses programmes nucléaires et de missiles balistiques. Au nombre de ses tirs recourant à la technologie des missiles balistiques, il y a eu des essais de missiles balistiques à courte portée, à moyenne portée et à portée intermédiaire, des tirs de missiles balistiques lancés par sous-marin, et le placement d’un satellite en orbite.

Ces essais et tirs constituent des violations manifestes des résolutions du Conseil de sécurité. L’absence de coordination et de notification préalablement à ces tirs, autres que le lancement spatial du 7 février 2016, est aussi contraire aux règles et normes reconnues à l’échelle internationale adoptées par l’Organisation maritime internationale et l’Organisation de l’aviation civile internationale. Les avions et les navires n’ont pas pu planifier leurs itinéraires pour s’éloigner de ces activités dangereuses. Et les États voisins n’ont pas pu déclarer dangereuses, d’accès limité ou interdites d’accès des zones relevant de leur juridiction.

L’Agence internationale de l’énergie atomique ne peut toujours pas avoir accès à la République populaire démocratique de Corée pour vérifier l’état d’avancement de son programme nucléaire. L’Agence continue de suivre l’évolution de la situation par le biais d’images satellitaires et a observé des « signatures » propres au fonctionnement du réacteur de production de plutonium et de l’installation d’enrichissement par centrifugation signalée. L’analyse des images prises par des satellites commerciaux a montré aussi que les activités se poursuivent au niveau du site d’essais nucléaires, qui serait maintenu en état de disponibilité opérationnelle pour d’autres explosions nucléaires expérimentales.

La République populaire démocratique de Corée insiste de plus en plus sur l’importance de la dissuasion nucléaire dans sa doctrine militaire. Au septième congrès du Parti du travail de Corée en mars 2016, le dirigeant du pays, M. Kim Jong Un, a décrit le pays comme un

État nucléaire responsable. Plus récemment, dans une déclaration faite à la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies le 3 avril, tout en réaffirmant son appui à un désarmement nucléaire général et complet, la République populaire démocratique de Corée a affirmé que « se doter de l'arme nucléaire est la politique de notre État » (voir A/CN.10/PV.363).

La République populaire démocratique de Corée est le seul pays à avoir effectué des essais nucléaires au cours de ce siècle. Nous devons supposer que chaque essai ou tir lui permet d'enregistrer des progrès technologiques dans sa quête d'une capacité nucléaire militaire.

Je condamne dans les termes les plus forts les violations répétées par la République populaire démocratique de Corée des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La poursuite effrénée par la République populaire démocratique de Corée de son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques, au mépris des demandes répétées du Conseil de sécurité l'engageant à cesser ces activités, menace de déstabiliser la sécurité régionale et internationale et compromet gravement les efforts internationaux de désarmement et de non-prolifération.

Je suis alarmé par le risque d'escalade militaire dans la région, y compris par erreur d'appréciation ou malentendu. Je suis particulièrement préoccupé par la possibilité que les efforts visant à contrer les activités de déstabilisation de la République populaire démocratique de Corée débouchent aussi sur une course à l'armement et des tensions accrues, entravant encore davantage la capacité de la communauté internationale de rester unie et de trouver un règlement pacifique.

Il incombe à la République populaire démocratique de Corée de respecter ses obligations internationales. Dans le même temps, la communauté internationale doit aussi redoubler d'efforts pour gérer et réduire les tensions.

L'absence de canaux de communication avec la République populaire démocratique de Corée pourrait s'avérer dangereuse. Un conflit armé en Asie du Nord-Est, où vit un cinquième de la population mondiale et qui représente le cinquième du produit national brut, aurait des répercussions mondiales.

Il nous faut éviter les erreurs d'appréciation et les malentendus. Il nous faut agir maintenant pour prévenir le conflit et instaurer une paix durable. Cela signifie qu'il faut que la République populaire démocratique de Corée s'abstienne d'autres essais, se conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et envisage la reprise du dialogue. Cela signifie aussi rétablir et renforcer les canaux de communication, en particulier entre militaires, pour réduire le risque d'erreurs d'appréciation et de malentendus. Et cela signifie que tous les États Membres doivent mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

J'ai pris note de l'attachement du Conseil de sécurité à un règlement diplomatique et politique de la crise; des efforts faits par les membres du Conseil et d'autres États pour faciliter une solution pacifique globale par le dialogue; et de ce que, pour le Conseil, il importe de s'attacher à réduire les tensions. Le Conseil a à sa disposition d'importants outils allant des sanctions ciblées aux canaux de communications. En tant que Secrétaire général, je suis déterminé à de rechercher des solutions pacifiques et politiques. Je suis disposé à me rendre utile par tous les moyens possibles, mais j'apprécierais à cet égard les orientations et le concours du Conseil de sécurité.

Je me félicite que le Conseil comprenne l'importance des impératifs humanitaires de la situation politique. Le 21 mars, nous avons rendu public le tout dernier document sur les besoins et les priorités de la République populaire démocratique de Corée. Pour cette année, 13 organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales internationales opérant en République populaire démocratique de Corée demandent 114 millions de dollars pour répondre aux besoins pressants de 13 millions de personnes particulièrement vulnérables – soit la moitié de la population du pays. La population de la République populaire démocratique de Corée a besoin de notre générosité et de notre aide.

Je demande aussi aux autorités de la République populaire démocratique de Corée de collaborer avec les mécanismes des Nations Unies chargés des droits de l'homme et avec la communauté internationale pour remédier à la grave situation des droits de l'homme et améliorer les conditions de vie de sa population. C'est pourquoi je me félicite de la visite que doit effectuer le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées en République populaire démocratique de Corée la semaine prochaine. Comme nous en avons parlé dans cette salle le 18 avril (voir S/PV.7926), l'amélioration des droits de l'homme non seulement préservera les moyens de subsistance et la dignité des Nord-Coréens, mais promouvra aussi la

sécurité et la stabilité à long terme dans la région et au-delà.

Je voudrais, pour terminer, souligner que notre priorité collective est la prévention des conflits. Nous devons rester résolus à suivre la voie pacifique et diplomatique aux fins d'une dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé très utile.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis.

Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole Conseil de sécurité.

Selon la résolution 2321 (2016) du Conseil de sécurité, l'objectif déclaré du Conseil c'est l'abandon par la Corée du Nord de son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Ces 20 dernières années, les efforts diplomatiques bien intentionnées visant à suspendre ces programmes ont échoué. Ce n'est qu'en les démantelant que toute l'Asie du Nord-Est pourra jouir de la paix, de la stabilité et de la prospérité économique.

Avec chaque explosion ou tir de missile de sa part, la Corée du Nord rapproche un peu plus l'Asie du Nord-Est et le monde de l'instabilité et d'un conflit plus large. La menace d'une attaque nucléaire nord-coréenne contre Séoul ou Tokyo est réelle. Ce n'est probablement qu'une question de temps avant que la Corée du Nord se dote de la capacité de frapper le continent nord-américain. En effet, la République populaire démocratique de Corée a affirmé à maintes reprises qu'elle envisageait de mener de telles frappes. Étant donné ces déclarations tonitruantes, ni les États-Unis ni les autres membres du Conseil qui sont à portée des missiles nord-coréens ne peuvent rester les bras croisés.

Ayant pendant des années adopté un comportement systématique défiant les multiples résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2321 (2016) et 2270 (2016), et entravant la progression du monde vers la non-prolifération, il n'y a aucune raison de croire que la Corée du Nord changera son comportement en raison du régime de sanctions multilatéral qui lui est imposé actuellement. Depuis trop longtemps, la communauté internationale a adopté une attitude réactive face à la Corée du Nord. Cette période est révolue. Ne pas agir maintenant sur le problème de sécurité le plus pressant au monde peut avoir des conséquences catastrophiques. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : la politique de patience stratégique est terminée. Faire preuve de plus de patience signifiera tout simplement accepter une Corée du Nord nucléaire. Plus nous attendrons, plus le temps nous manquera.

À la lumière de cette menace croissante, le moment est venu pour que nous exercions tous de nouvelles pressions sur la Corée du Nord afin qu'elle abandonne la dangereuses voie dans laquelle elle s'est engagée. J'exhorte le Conseil d'agir avant que la Corée du Nord ne le fasse. Nous devons œuvrer de concert pour adopter une nouvelle approche et exercer des pressions diplomatiques et économiques accrues sur le régime nord-coréen. La nouvelle campagne lancée par les États-Unis est dictée par nos propres considérations de sécurité nationale et est saluée par de nombreuses nations qui sont inquiètes pour leur propre sécurité et qui se demandent pourquoi la Corée du Nord revendique des capacités nucléaires dont elle n'a pas besoin.

Nous ne visons pas un changement de régime et nous ne voulons ni menacer la population nord-coréenne ni déstabiliser la région Asie-Pacifique. Au fil des ans, nous avons retiré nos propres armes nucléaires de la Corée du Sud et fourni une aide à la Corée du Nord comme preuve de notre intention d'apaiser la situation et de normaliser nos relations. Depuis 1995, les États-Unis ont fourni une aide d'un montant de plus de 1,3 milliard de dollars à la Corée du Nord. Nous attendons avec intérêt de reprendre nos contributions une fois que la République populaire démocratique de Corée aura commencé à démanteler ses programmes d'armes nucléaires et de technologie des missiles.

Dans son propre intérêt, la République populaire démocratique de Corée doit démanteler ses programmes de missiles nucléaires si elle veut assurer sa sécurité, réaliser le développement économique et obtenir la reconnaissance internationale qu'elle cherche. La Corée du Nord doit comprendre que l'irresponsabilité ne suscite jamais le respect. La Corée du Nord doit prendre des mesures concrètes pour réduire la menace que ses programmes illicites d'armes représentent pour les États-Unis et nos alliés avant même que nous n'envisagions de nous engager dans des pourparlers.

Je propose que tous les pays prennent les trois mesures suivantes à partir d'aujourd'hui.

Premièrement, nous appelons les États Membres de l'ONU à mettre pleinement en œuvre les engagements qu'ils ont pris en ce qui concerne la Corée du Nord. Je pense notamment à toutes les mesures qui

ont été prescrites au titre des résolutions 2321 (2016) et 2270 (2016). Les pays qui n'ont pas pleinement appliqué ces résolutions discréditent cet organe.

Deuxièmement, nous demandons aux pays de suspendre ou de limiter leurs relations diplomatiques avec la Corée du Nord. La Corée du Nord exploite ses privilèges diplomatiques pour financer ses programmes illicites de technologie des missiles nucléaires. Limiter ses activités diplomatiques permettra de mettre un terme aux flux de ressources dont ce pays a besoin. Compte tenu des actes posés récemment par la Corée du Nord, il n'est tout simplement pas acceptable d'avoir des relations normales avec ce pays.

Troisièmement, nous devons isoler davantage la Corée du Nord sur le plan économique. Nous devons imposer de nouvelles sanctions aux entités et aux individus en République populaire démocratique de Corée qui appuient ses programmes d'armes et de missiles et renforcer les sanctions qui sont déjà en place. Même si les États-Unis préféreraient que les pays et les individus en question reconnaissent leurs erreurs et changent de comportement par eux-mêmes, nous n'hésiterons pas à imposer des sanctions aux entités et individus de pays tiers qui appuient les activités illégales de la République populaire démocratique de Corée.

Nous devons exercer une pression économique maximale sur la République populaire démocratique de Corée en mettant un terme aux relations commerciales qui financent directement son programme de missiles nucléaires. Je demande à la communauté internationale de cesser d'accueillir des travailleurs immigrés nord-coréens et d'imposer des interdictions aux importations nord-coréennes, en particulier le charbon.

Nous devons tous apporter notre contribution, mais la Chine, qui représente à elle seule 90 % des échanges commerciaux de la Corée du Nord, a un moyen de pression économique unique sur Pyongyang Yang, et par conséquent, a un rôle particulièrement important à jouer. Les États-Unis et la Chine ont eu des échanges très constructifs sur cette question et nous attendons avec intérêt d'autres mesures qui viendront renforcer les mesures que la Chine a déjà prises.

Enfin, comme nous l'avons déjà dit, il faut que toutes les options soient sur la table pour réagir à toute provocation à l'avenir. Les moyens diplomatiques et financiers de pression s'appuieront sur la détermination à réagir à l'agression nord-coréenne par des moyens militaires, si nécessaire. Nous préférerions de loin une solution négociée à ce problème, mais nous sommes prêts à nous défendre et à défendre nos alliés contre l'agression nord-coréenne.

Cette nouvelle campagne de pression sera mise en œuvre rapidement et portera un coup dur aux intérêts nord-coréens. Je me rends compte que certains pays dont les relations avec la Corée du Nord ont été avantageuses à certains égards pourraient ne pas être disposés à mettre en œuvre les mesures visant à exercer une pression sur la Corée du Nord. Toutefois, les conséquences catastrophiques d'une attaque nucléaire nord-coréenne dépassent de loin tout avantage économique. Nous devons être prêts à affronter des vérités difficiles et à faire des choix difficiles en ce moment pour éviter des conséquences catastrophiques à l'avenir. Il n'est pas question de continuer comme si de rien n'était.

Ce problème a également une dimension morale. Les pays sont désormais conscients qu'aider le régime nord-coréen revient à encourager la cruauté et les souffrances. La Corée du Nord investit des milliards de dollars dans un programme nucléaire dont il n'a pas besoin pendant que son peuple souffre de faim. Les efforts du régime visant à se doter d'armes nucléaires ne sont pas dans l'intérêt de la sécurité nationale ni du bien-être d'un peuple sous le joug de la tyrannie. Je demande à la communauté des nations de nous aider à préserver la sécurité et à protéger la dignité humaine.

Lors d'un des premiers voyages que j'ai effectués en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, j'ai pu voir le territoire désolé de la Corée du Nord de l'autre côté de la zone démilitarisée. Au-delà de la frontière se trouve un pays marqué par le chagrin et figé dans le temps. Le monde voit les lumières de Pyongyang, mais il s'agit d'une terre frappée par le fléau de l'oppression et de la famine depuis plus de 60 ans.

Même si la situation actuelle de la Corée du Nord est sombre, les États-Unis croient en son avenir. Les premiers pas vers un avenir plus prometteur seront franchis plus rapidement si d'autres acteurs de la région et de la communauté mondiale se joignent à nous.

Depuis des années, la Corée du Nord dicte les termes de son plan dangereux. Le temps est venu pour nous de reprendre le contrôle de la situation. Nous demandons aux membres du Conseil et à tous nos autres partenaires de mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour dénucléariser la Corée du Nord.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

M. Kishida (Japon) (*parle en anglais*) :, Je voudrais tout d'abord vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sur la dénucléarisation de la Corée du Nord, une séance qui arrive à point nommé. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé instructif.

La menace que représentent les activités de la Corée du Nord relatives à son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques a pris une nouvelle ampleur. Depuis janvier 2016, ce pays a effectué deux essais nucléaires et au moins 30 tirs de missiles balistiques. Cette menace n'a rien d'hypothétique. Pour les citoyens ordinaires, elle n'est que trop réelle. Le 6 mars, la Corée du Nord a effectué quatre tirs de missiles balistiques, dont trois ont atterri dans la zone économique exclusive du Japon, et ce, sans notification préalable. Ces tirs irresponsables auraient pu avoir des conséquences catastrophiques pour des bateaux de pêche, des navires et des avions qui ne se doutaient de rien.

Ces tirs constituent une provocation délibérée, comme en témoignent les informations fournies par les médias nord-coréens, selon lesquelles des unités nord-coréennes chargées de frapper les bases américaines au Japon le cas échéant ont participé à ces tirs. Par conséquent, il devient de plus en plus important pour les pays de la région de renforcer les mesures de dissuasion pour assurer leur paix et leur sécurité.

Il est opportun de rappeler aujourd'hui les engagements pris par la Corée du Nord en matière de dénucléarisation par le passé. En 2005, la Corée du Nord, ainsi que la Chine, le Japon, la République de Corée, la Fédération de Russie et les États-Unis,

> « ont réaffirmé à l'unanimité que leurs pourparlers ont pour but la dénucléarisation vérifiable et pacifique de la péninsule coréenne »

dans la Déclaration commune publiée à l'issue du quatrième cycle des pourparlers à six. Toutes les parties, à l'exception de la Corée du Nord, restent attachées à cette position.

Il ne fait aucun doute que le dialogue s'impose pour parvenir à la dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne. Cependant, il est clair qu'il n'est pas possible d'engager un dialogue digne de ce nom dans la situation actuelle, alors que la Corée du Nord continue de développer ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Pour amener la Corée du Nord à revenir à la table de négociations, la communauté internationale doit envoyer un message ferme, à savoir que la provocation se paie cher et qu'il n'y a aucun avenir prometteur pour la Corée du Nord si elle ne se dénucléarise pas.

Dans cet esprit, le Japon appelle tous les États Membres à exercer davantage de pression sur la Corée du Nord grâce à une application stricte et intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon a pris des mesures supplémentaires contre la Corée du Nord, qui vont au-delà des obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité, en imposant des restrictions strictes aux mouvements de personnes, de biens et de fonds, y compris une interdiction totale des exportations et des importations. Le Japon a également aidé activement les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à renforcer leurs capacités afin d'améliorer l'efficacité des résolutions du Conseil de sécurité. Aucun État ne devrait s'autoriser à devenir le maillon faible du régime de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée. Le Japon invite tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à soumettre leurs rapports nationaux de mise en œuvre au comité de sanctions concernant la République populaire démocratique de Corée, comme le prévoient les résolutions du Conseil. Toute nouvelle provocation, y compris tout nouvel essai nucléaire, devra faire rapidement l'objet d'une résolution encore plus stricte du Conseil.

La République démocratique de Corée qualifie avec mépris les résolutions du Conseil de sécurité d'illégales et refuse d'être liée par de telles obligations. Cela a de réelles incidences humanitaires. La poursuite par le régime de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques se fait au détriment du bien-être et des besoins fondamentaux de la population de la République populaire démocratique de Corée. Des ressortissants étrangers ont même été enlevés. Il est déjà arrivé que des agents de la République populaire démocratique de Corée s'infiltrent sur le territoire japonais et enlèvent des citoyens japonais, dont une jeune fille de 13 ans, déchirant ainsi des familles et privant ces personnes de leur avenir. Le Japon attache la plus grande importance à la question des enlèvements, qui constitue une atteinte à sa souveraineté et fait craindre pour la vie de nos citoyens. Les victimes d'enlèvement ne sont pas uniquement des ressortissants japonais. C'est un problème universel qui concerne toute la communauté internationale et représente une violation des droits fondamentaux. Le Japon demande instamment à la

République populaire démocratique de Corée de prendre des mesures concrètes à cet égard et appelle au soutien et à la compréhension de la communauté internationale.

Malheureusement, le risque de nouvelles provocations de la part de la République populaire démocratique de Corée est élevé. Le Conseil doit clairement lui faire comprendre que de telles actions ne susciteront qu'une riposte plus vigoureuse de la communauté internationale. Le Japon engage vivement la République populaire démocratique de Corée à faire la preuve de son sérieux et à prendre des mesures concrètes en faveur de la dénucléarisation. Le Japon entend continuer de travailler en étroite collaboration avec ses collègues présents aujourd'hui sur ce dossier.

M. Ndiaye (Sénégal) : Je voudrais, tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat sur l'importante question de la non-prolifération nucléaire. Mes remerciements vont également au Secrétaire général, M. António Guterres, dont la déclaration a permis d'éclairer nos travaux et d'enrichir nos discussions.

La question du désarmement nucléaire figure parmi les priorités du monde, comme l'illustre la première résolution adoptée, en janvier 1946, par l'Assemblée générale, la résolution 1 (I), qui visait déjà à anéantir toutes les bombes atomiques. Convaincu du risque qu'elles constituent pour la survie de l'humanité, mon pays milite en faveur de l'éradication totale des activités nucléaires à vocation militaire et non pas seulement de leur simple réduction. En effet, l'éradication totale est le seul moyen de préserver le monde de la dévastation qui découlerait de l'utilisation des armes nucléaires. Elle seule est à même de garantir la survie de notre planète et d'assurer l'avenir des générations présentes et futures, en leur offrant de vivre non pas dans la peur de la détonation de bombes atomiques, mais dans un monde libéré de la hantise d'une catastrophe thermonucléaire.

À ces menaces clairement identifiées, on peut ajouter l'augmentation des risques de prolifération liés aux acteurs non étatiques, du fait de la montée du terrorisme et des nouveaux risques d'utilisation à mauvais escient des avancées rapides de la science, des technologies et du commerce international. C'est à la lumière de tous ces enjeux que mon pays a condamné, avec la plus grande fermeté, l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier 2016 et les différents tirs de missiles balistiques constitutifs de violations graves, par ce pays, de ses obligations internationales en vertu des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013), 2270 (2016) et 2321 (2016) du Conseil de sécurité. Ces actions révèlent sans équivoque la poursuite par la République populaire démocratique de Corée de ses programmes dans le domaine des armements nucléaires et des missiles et sa détermination à acquérir une force nucléaire. Cela constitue non seulement une menace pour les populations de la péninsule et de la région mais aussi une grave atteinte au régime de non-prolifération. Le Sénégal appelle instamment la République populaire démocratique de Corée au respect de ses obligations internationales.

En 2016, le Conseil de Sécurité a adopté à l'unanimité deux résolutions - la résolution 2270 (2016), le 2 mars et la résolution 2321 (2016) le 30 novembre - renforçant substantiellement les sanctions déjà en vigueur contre Pyongyang. Cependant, force est de constater que ces mesures cumulées à celles imposées unilatéralement par certains pays n'ont toujours pas réussi à ramener ce pays à la résipiscence et à abandonner ainsi son ambition nucléaire militaire. En vérité, toutes ces sanctions n'ont pas empêché l'amélioration progressive et l'expansion des capacités nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui continue de violer de manière flagrante les résolutions et les demandes répétées du Conseil de sécurité. Le Sénégal, pour sa part, a ratifié les principaux instruments qui fondent le régime international sur la non-prolifération et la sécurité nucléaire et respecte également les obligations des États découlant de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, dont nous célébrons aujourd'hui le treizième anniversaire.

De même, le Sénégal a présenté son rapport sur l'application des dispositions des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2094 (2013) et 2270 (2016). Mon pays est en train de finaliser son rapport sur la résolution 2321 (2016) qu'il compte faire parvenir au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée incessamment.

Il importe aujourd'hui d'insister pour que la République populaire démocratique de Corée respecte ses obligations. Avant de conclure mon propos, je voudrais encore une fois, Monsieur le Président, vous redire notre profonde gratitude pour votre engagement et celui de votre pays à contribuer, par le dialogue et par la concertation diplomatique, à la recherche d'une solution politique négociée aux crises qui perturbent la marche

normale du monde. Mon pays et son président saluent vos efforts et votre engagement pour ensemble trouver les compromis historiques nécessaires pour mettre fin aux menaces graves que constituent les actes posés par la République démocratique populaire de Corée.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : La poursuite de la montée des tensions dans la péninsule coréenne ces derniers temps suscite l'inquiétude généralisée de toute la communauté internationale. Si les tensions dans la péninsule ne sont pas maîtrisées, il est fort probable, en particulier en cas d'événement imprévu, que la situation empire et échappe à tout contrôle. L'histoire n'est pas avare d'exemples douloureux à cet égard, et nous devons rester extrêmement vigilants.

C'est pourquoi la Chine estime que la séance aujourd'hui du Conseil était nécessaire. Nous remercions le Secrétaire général Guterres de l'exposé qu'il a présenté. Nous espérons que les parties pourront parvenir à s'entendre afin de pleinement appliquer les résolutions du Conseil relatives à la République populaire démocratique de Corée et d'intensifier les efforts en faveur de la reprise des pourparlers, de manière à remettre la question du nucléaire dans la péninsule coréenne sur la voie d'une solution négociée. En ce qui concerne la question nucléaire sur la péninsule, la position de la Chine est claire : quelle que soit l'évolution de la situation, nous devons nous en tenir aux deux voies fondamentales suivantes.

Premièrement, nous devons rester attachés à l'objectif de dénucléarisation, condition préalable fondamentale nécessaire à une paix et à une stabilité à long terme sur la péninsule que nous devons réaliser pour préserver le régime international de non-prolifération nucléaire. Quoi qu'il arrive, nous ne devons jamais faiblir dans notre attachement à la réalisation de cet objectif. À cette fin, la position de la Chine contre la politique de la République populaire démocratique de Corée en matière de recherche, de développement et de possession d'armes nucléaires demeure inébranlable. Nous sommes fermement attachés à l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à cesser ses activités liées à la mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques, à revenir à son engagement en faveur de la dénucléarisation et à honorer ses obligations en la matière. Dans le même temps, nous appelons également les autres parties intéressées à faire preuve de sagesse politique, à prendre des mesures politiques et à travailler ensemble de manière constructive à la dénucléarisation de la péninsule.

Deuxièmement, nous devons rester déterminés à emprunter la voie du dialogue et des négociations pour régler les problèmes. L'emploi de la force ne résout pas les différends et ne mène qu'à plus de catastrophes. Seule solution, le dialogue et la négociation constituent aussi le choix judicieux pour toutes les parties. Notre expérience passée en ce qui concerne le règlement de la question nucléaire sur la péninsule coréenne a montré que chaque fois qu'il y a recours au dialogue et aux négociations, la stabilité sur la péninsule est maintenue, et les efforts déployés sur la voie de la dénucléarisation peuvent donner des résultats. Au cours de la période de cinq ans allant de 2003 à 2007, lorsque les parties avaient engagé un dialogue et des négociations, trois documents conjoints ont été adoptés. En particulier, la déclaration commune du 19 septembre 2005 a établi la feuille de route pour l'abandon par la République populaire démocratique de Corée de tous ses programmes nucléaires et la réalisation de la paix dans la péninsule. Aujourd'hui encore, cette déclaration conjointe reste d'une grande importance, et elle été réaffirmée et reconnue dans toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée.

Depuis l'arrêt du dialogue et des négociations fin 2008, la situation dans la péninsule est progressivement devenue hors de contrôle. La République populaire démocratique de Corée a accéléré son processus de mise au point de missiles nucléaires et a procédé à quatre essais nucléaires et à des dizaines de tirs de missiles. C'est pourquoi nous espérons que toutes les parties consacreront davantage d'efforts à la recherche d'un règlement politique par le dialogue et les consultations, comme l'exigent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La Chine n'est pas chargée de régler ce problème dans la péninsule. La clef du règlement de la question nucléaire sur la péninsule n'est pas entre les mains de la Chine. Toutefois, en tant que voisin immédiat de la péninsule, et consciente de sa responsabilité en ce qui concerne la paix et la stabilité dans la région, la Chine a déployé des efforts inlassables et s'attache avec acharnement et depuis des années à promouvoir une solution négociée au problème. Grâce aux efforts de la Chine et à l'appui de toutes les parties, les pourparlers à trois sur la question nucléaire sur la péninsule coréenne ont été étendus à six parties.

Dans les circonstances actuelles, la Chine reste prête à travailler avec toutes les parties pour contribuer à nouveau au règlement de la question nucléaire sur la péninsule. Au vu de l'évolution récente de la situation sur la péninsule, la Chine a présenté une proposition de double suspension qui s'appuie sur l'approche à double voie que nous avions proposée précédemment. Cette approche à double voie vise à promouvoir des progrès parallèles dans la dénucléarisation de la péninsule et la mise en place d'un mécanisme de paix de manière synchronisée et réciproque, ce qui en fin de compte permettrait de parvenir à ces deux objectifs simultanément. La proposition de double suspension, qui prévoit la suspension de ses activités nucléaires et balistiques par la République populaire démocratique de Corée et la suspension des manœuvres militaires à grande échelle par les États-Unis et la République de Corée, vise à ramener les parties à la table des négociations, ce qui permettrait d'ouvrir la première étape de cette approche.

Les propositions de la Chine ont tenu compte tout à la fois des objectifs à court et à long terme, en faisant en sorte qu'ils soient complémentaires. Si elles sont conçues pour répondre aux préoccupations les plus pressantes des parties, ces propositions peuvent également ouvrir la voie à la dénucléarisation. Elles sont conformes aux exigences contenues dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux intérêts fondamentaux de toutes les parties, y compris ceux des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée. Ces propositions sont objectives, impartiales, raisonnables et pratiques, et rallient la compréhension et l'appui d'un nombre croissant de pays. Bien entendu, nous savons également que certains pays pourraient continuer à avoir des doutes.

Je tiens à souligner que la tâche la plus urgente est maintenant d'arrêter la mise au point par la République populaire démocratique de Corée d'armes nucléaire et de missiles. Pour atteindre cet objectif, il faut mettre de côté le débat sur la question de savoir qui doit faire le premier pas et arrêter de chercher à déterminer qui a raison et qui a tort. Nous devrions plutôt commencer par les objectifs les plus faciles à atteindre et supprimer les points sensibles afin d'engendrer la paix sur la péninsule et de créer les conditions propices à la stabilité dans la région. À cet égard, je tiens également à souligner que la situation de la péninsule coréenne n'est pas due à une seule partie, et qu'il n'est pas réaliste de demander à une seule partie d'assumer toutes les responsabilités du règlement de la question. Comme l'a dit le Président Xi Jinping, ce n'est que si toutes les parties concernées assument leurs responsabilités respectives et font des compromis que nous parviendrons rapidement à régler la question nucléaire sur la péninsule coréenne.

Nous appelons toutes les parties, en particulier celles qui sont directement concernées par la question, à savoir la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, à faire montre d'une volonté sincère de dialogue et à relancer le processus à cet effet. En outre, nous attendons du Conseil qu'il renforce le consensus et s'exprime d'une seule voix. En même temps, la Chine restera ouverte à toutes les propositions utiles des parties. Toutes les idées propices à la reprise d'un dialogue et de négociations visant à réaliser la dénucléarisation et à maintenir la paix et la stabilité sur la péninsule feront l'objet d'un examen dans nos débats.

Tandis que nous tenons cette séance ministérielle extraordinaire du Conseil de sécurité, la Chine appelle toutes les parties à faire des efforts concertés pour traiter de deux tâches urgentes.

Premièrement, nous appelons à la désescalade de la situation dans la péninsule aussi rapidement que possible. Compte tenu de la gravité de la situation sur la péninsule, la Chine demande instamment à toutes les parties de rester calmes, de faire preuve de retenue et d'éviter toute rhétorique ou action provocatrices susceptibles d'entraîner une erreur de calcul. Je tiens à souligner qu'il n'y a et ne doit y avoir aucune politique de deux poids deux mesures en ce qui concerne cette question. Si nous exigeons que la République populaire démocratique de Corée respecte les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et cesse son programme de mise au point d'armes nucléaires et de missiles, nous exigeons également que les États-Unis, la République de Corée et les autres parties s'abstiennent de mener, voire d'étendre, des exercices militaires dirigés contre la République populaire démocratique de Corée.

Deuxièmement, toutes les parties doivent respecter et appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. Outre la mise en place de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, les résolutions adoptées à ce jour appellent également à reprendre les pourparlers à six, à éviter une escalade des tensions et à engager le dialogue. En d'autres termes, l'imposition de sanctions et la reprise des pourparlers sont deux façons de chercher à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons pas choisir l'un ou l'autre,

ni mettre en œuvre ce que bon nous semble. Face à l'accélération des progrès réalisés par la République populaire démocratique de Corée dans la mise au point de son programme d'armes nucléaires et de missiles, la communauté internationale doit intensifier les efforts de non-prolifération. En réponse à l'escalade des tensions sur la péninsule, les parties doivent aussi intensifier leurs efforts en faveur des pourparlers de paix. L'intensification de ces deux actions pourrait favoriser un règlement pacifique de la question nucléaire sur la péninsule coréenne. Le mot chinois pour « crise » contient deux caractères qui signifient respectivement danger et chance. Le danger incarne des possibilités et crée des possibilités. La Chine estime que le moment est venu d'envisager sérieusement la reprise des pourparlers.

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer la ferme opposition de la Chine au déploiement par les États-Unis du système antimissile balistique THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) dans la République de Corée. C'est une manœuvre qui compromet sérieusement la sécurité stratégique de la Chine et d'autres pays de la région et nuit au climat de confiance et de coopération entre les parties sur la question de la péninsule. Elle nuit aussi à la réalisation de la dénucléarisation et au maintien de la stabilité à long terme dans la péninsule. La Chine exhorte de nouveau les parties concernées à cesser immédiatement le processus de déploiement.

Nous devons faire des efforts conjoints pour promouvoir la dénucléarisation et promouvoir la stabilité sur la péninsule, sur la base du respect et de la confiance mutuels.

M. Johnson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La Charte des Nations Unies définit la tâche suprême du Conseil comme étant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il pourrait difficilement y avoir de menace plus claire à la paix mondiale qui exige davantage une réponse unifiée de notre part que les activités d'un Membre de l'Organisation des Nations Unies, à savoir la Corée du Nord qui viole ses obligations conventionnelles, fait fi de la volonté du Conseil et tient des propos à glacer le sang en menaçant d'infliger des souffrances graves aux populations d'autres pays.

Depuis des décennies, la Corée du Nord recherche sans relâche les moyens de mettre ces menaces à exécution. Alors que le PIB total du pays s'élève à environ 25 milliards de dollars et que la population nord-coréenne a été exposée au cours des dernières décennies à de terribles souffrances et en a été réduite à manger des feuilles et des écorces d'arbres, le régime de Pyongyang a consacré toute son énergie à mettre au point des armes nucléaires et les missiles pour les transporter.

Rien que l'année dernière, la Corée du Nord a testé deux engins nucléaires et plus de 24 missiles balistiques. Cette année, nous avons été témoins de nouveaux essais de missiles, et je rappelle au Conseil que chacun de ces essais viole sept résolutions de l'ONU, à commencer par la résolution 1695 (2006) qui a été adoptée à l'unanimité.

C'est pourquoi nous devons rejeter, je le crains, toute prétention d'équivalence morale entre les actes de la Corée du Nord et les mesures de défense et de précaution prises par d'autres pays. Ces dernières sont légitimes; les premiers ne le sont pas. Malgré les efforts acharnés déployés par certains pour masquer cette distinction, on ne saurait en faire abstraction ni l'oublier. Le Royaume-Uni estime donc qu'il est vital que le Conseil se tienne prêt à prendre de nouvelles mesures de poids pour parvenir à un règlement pacifique de la question. Tôt ou tard, les dirigeants nord-coréens doivent comprendre que leur isolement non seulement freine le développement de leur propre peuple – si tant est que le régime se soucie réellement de son propre peuple – mais affaiblit également leur emprise sur le pouvoir. Le Conseil doit exiger d'une seule voix que cette ligne de conduite cesse. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne est fière de s'être associée à ses alliés pour assurer le respect des sanctions et rechercher une solution pacifique.

Nous exhortons les autres partenaires qui ont une influence directe sur la Corée du Nord à en user pleinement afin d'apaiser les tensions et de veiller au respect de la volonté expresse de l'Organisation des Nations Unies. La Chine et la Russie, toutes deux voisines de la Corée du Nord qui ont une influence sur Pyongyang et sont membres permanents du Conseil, ont un rôle essentiel à jouer. Elles ont une responsabilité particulière pour ce qui est de préserver la paix et la sécurité internationales. Le Royaume-Uni demande à la Russie et à la Chine, ainsi qu'aux autres États Membres d'user de toute leur influence pour retenir la Corée du Nord et orienter ses dirigeants vers un règlement pacifique.

L'année dernière, le Conseil a décidé de durcir les sanctions contre la Corée du Nord, notamment en limitant l'accès du régime aux devises. Toutefois, le Groupe d'experts des Nations Unies a montré que pas tous les États Membres n'appliquaient pleinement ces résolutions. La plupart des Membres de l'ONU doivent encore obéir à l'exigence énoncée dans la

résolution 2270 (2016) de présenter un rapport national sur leur mise en œuvre des sanctions. Le Royaume-Uni estime que tous les États Membres doivent réaffirmer leur engagement à appliquer les sanctions de l'ONU visant la Corée du Nord.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que des négociations devront, à un moment ou un autre, faire partie de la solution, mais d'abord, il est raisonnable d'attendre de la Corée du Nord qu'elle fasse des progrès vérifiables pour satisfaire à ses obligations en matière de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Tant que Pyongyang continuera de défier le Conseil, les conditions ne seront pas réunies pour la reprise des pourparlers à six ou l'ouverture de négociations dans un autre format.

Si les ambitions nucléaires et de missiles balistiques de la Corée du Nord représentent la menace la plus pressante, nous ne devons jamais oublier les terribles exactions que le régime inflige à son propre peuple, telles que documentées par la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée en 2014. Le Conseil a débattu des droits de l'homme en Corée du Nord en d'autres occasions, et il ne devrait avoir aucune réticence à le faire. Le Royaume-Uni appuie pleinement les travaux du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, qui accomplissent tous deux une tâche cruciale en enquêtant sur ces violations et en les recensant.

La Grande-Bretagne se tient aux côtés de ses alliés pour dire clairement à la Corée du Nord qu'elle doit obéir à l'Organisation des Nations Unies, cesser ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et procéder à un désarmement complet, vérifiable et irréversible. Ce n'est qu'alors que le Conseil pourra avoir la certitude que la paix et la sécurité seront garanties dans la région et que le peuple nord-coréen aura une chance d'avoir un avenir meilleur.

M. Gebeyehu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence américaine d'avoir organisé la présente réunion d'information de haut niveau sur une question qui a de graves incidences sur la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous savons gré au Secrétaire d'État des États-Unis de présider cette importante séance. Nous remercions également le Secrétaire général de son exposé très utile.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation extrêmement tendue qui prévaut dans la péninsule coréenne. Aucun effort ne doit être ménagé pour désamorcer la situation. Il existe un risque réel qu'elle devienne incontrôlable. Nous ne devons pas le permettre, nous ne devons pas laisser la situation échapper à tout contrôle.

Il ne fait aucun doute que les activités de la République populaire démocratique de Corée sont extrêmement dangereuses. L'Éthiopie s'associe aux autres membres pour réaffirmer une fois de plus sa ferme condamnation des tirs de missiles balistiques récemment effectués par la République populaire démocratique de Corée en violation des nombreuses résolutions adoptées par le Conseil. Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de trouver par la voie du dialogue une solution politique et diplomatique durable et globale à ce problème de longue date. À cet égard, la République populaire démocratique de Corée doit impérativement respecter ses engagements internationaux en matière de dénucléarisation et se conformer pleinement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cela permettrait, à n'en pas douter, d'ouvrir la voie à une solution pacifique et globale de cette question par le biais du dialogue. La République populaire démocratique de Corée se doit de le faire. Dans l'intervalle, il est important de réduire les tensions dans la péninsule coréenne afin d'éviter que la situation n'échappe à tout contrôle par accident. La République populaire démocratique de Corée doit, toutefois, saisir l'occasion qui lui est offerte d'éviter ce qui pourrait l'entraîner dans une guerre dont nul ne profiterait.

Les États Membres doivent également pleinement mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée. Nous pensons que les activités de communication menées par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) auprès de différents groupes régionaux contribueront à l'application du régime de sanctions visant la République populaire démocratique de Corée.

Pour notre part, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'Éthiopie respecte scrupuleusement toutes les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui imposent des sanctions à la République populaire démocratique de Corée. Nous entendons continuer, afin d'honorer nos obligations à cet égard.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre engagement à nous acquitter de nos obligations et à

poursuivre un dialogue constructif avec le Groupe d'experts chargé de surveiller l'application du régime des sanctions imposé à la République populaire démocratique de Corée. Nous attendons avec impatience que soient rétablies une paix et une sécurité fiables sur la péninsule coréenne. Nous en avons tous besoin.

M. Abdrakhmanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Tillerson, d'avoir convoqué le présent débat sur la République populaire démocratique de Corée, un sujet qui revêt malheureusement une grande pertinence à la lumière des événements récents.

Pour le peuple et le Gouvernement kazakhs, le désarmement nucléaire, la non-prolifération et la sécurité nucléaire sont des priorités essentielles inscrites dans la politique nationale du pays depuis son indépendance. Depuis le moment où nous avons rejoint l'ONU, en mars 1992, mon pays a œuvré avec une détermination inébranlable à promouvoir le désarmement et la non-prolifération à l'échelle mondiale. C'est pourquoi j'espère que la séance d'aujourd'hui aidera le Conseil de sécurité à proposer des mesures multilatérales collectives pour restaurer la paix sur la péninsule coréenne et à trouver les moyens d'assurer sa dénucléarisation.

Mon pays est fermement convaincu que le Conseil de sécurité, seul organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, doit préserver son unité à ce stade critique. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration récente du Conseil, qui souligne l'importance de s'employer à réduire les tensions sur la péninsule coréenne et au-delà. Nous sommes tous attristés de voir combien la situation sur la péninsule coréenne et aux alentours s'est aggravée au fil du temps, pour aboutir à une impasse complète. Il est inquiétant que la République populaire démocratique de Corée continue de lancer des missiles balistiques et de procéder à des essais nucléaires, en violation flagrante de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En sa qualité de Coprésident de la neuvième Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et de Président du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, mon pays déploie tous les efforts possibles pour promouvoir le processus de non-prolifération nucléaire. Cinq essais nucléaires ont été menés jusqu'à présent, et un sixième pourrait être imminent si nous ne prenons pas de mesures concrètes visant à désamorcer les tensions. Nous exhortons donc la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir d'actions susceptibles d'avoir une incidence négative sur le processus de désarmement et de non-prolifération nucléaires et de constituer une menace pour la sécurité régionale et mondiale.

Nous appelons tous les États Membres à respecter strictement le régime des sanctions mis en place en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité visant à la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée, ainsi qu'en vertu du TICE, qui demande à tous les États de s'abstenir de procéder à toute explosion expérimentale d'armes nucléaires ou à tout autre type d'explosion nucléaire, et d'entretenir les moratoires à cet égard. Le Kazakhstan a parrainé les résolutions 2270 (2016), 2310 (2016) et 2321 (2016).

La dénucléarisation de la péninsule coréenne est une composante clef du maintien de la sécurité globale en Asie et en Asie centrale. La détention d'armes nucléaires par le régime nord-coréen créera un précédent qui ne manquera pas d'entraîner une escalade de la course régionale aux armements et qui, du fait de cette tentation, pourrait naturellement provoquer la poursuite de la prolifération pour compenser la menace nucléaire posée par la République populaire démocratique de Corée.

Nous tenons à rappeler que, par principe, le Kazakhstan ne se limite pas à condamner le plus strictement l'utilisation d'armes de destruction massive par une partie, quelle qu'elle soit, mais considère aussi que les conflits doivent être réglés par le dialogue et la négociation. Qu'il me soit permis d'informer le Conseil que le Kazakhstan est toujours aux prises avec l'héritage destructeur de la guerre froide; c'est pourquoi la fermeture du deuxième plus vaste site d'essais nucléaires et le renoncement au quatrième plus grand arsenal nucléaire au monde font partie des réalisations dont mon pays est le plus fier.

Bientôt, avec nos coauteurs, nous allons inaugurer au Kazakhstan la toute première banque d'uranium faiblement enrichi de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous abordons la non-prolifération nucléaire avec la même passion et la même détermination que nous attachons à notre travail en tant que membre non permanent du Conseil, car elle compte parmi les principes, les priorités et les objectifs robustes qui sous-tendent nos travaux, conformément à la vision présentée par le Président de mon pays, M. Nursultan À Nazarbayev, dans son allocution au débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session (voir

A/70/PV.13) et dans son manifeste intitulé *Le monde au XXI*[e] *siècle*.

Il me semble que tout ce qui précède donne au Kazakhstan le droit moral certain de demander à tous les États Membres - et en tout premier lieu à la République populaire démocratique de Corée - de ne s'épargner aucun effort pour régler cette situation inquiétante. Atteindre cet objectif exige, avant toute chose, d'intensifier le dialogue entre tous les acteurs de la sécurité régionale et mondiale, et mon pays est prêt à apporter sa contribution dans ce sens. Le statut d'État non doté d'armes nucléaires de mon pays est la preuve la plus convaincante que la voie non nucléaire est la seule prometteuse pour parvenir au développement de l'État. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à faire le même choix. Il est prouvé qu'il n'y pas de situation pour laquelle il n'existe pas de solution pacifique, et la Corée du Nord ne fait pas exception.

À titre d'exemple, en 2013, le statut de médiateur de confiance du Kazakhstan lui a permis de faciliter les pourparlers sur le programme nucléaire iranien, ce qui a contribué à la reprise des négociations entre les cinq plus un et l'Iran. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre option que l'attachement collectif aux obligations internationales contractées en vertu des résolutions du Conseil de sécurité.

Le Kazakhstan estime que le moment est opportun, et il est prêt à œuvrer, avec tous les États Membres, à l'élimination de la menace nucléaire dans l'intérêt de notre monde. Le désarmement nucléaire complet et l'abandon des ambitions nucléaires de la République populaire démocratique de Corée pourraient être assurés par une trêve soutenue par les membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui garantirait la stabilité politique et militaire sur la péninsule. Choisir la voie de la coexistence pacifique permettra à la République populaire démocratique de Corée d'en retirer des avantages significatifs grâce à son rapprochement avec la communauté de l'Asie et du Pacifique.

Cette approche, alliée à une stratégie régionale complète et intégrée, permettra d'assurer la stabilité dans le pays, sur la péninsule et dans l'ensemble de la sous-région. Nous appelons toutes les parties, toutes les principales parties prenantes et tous les États Membres à prendre des mesures réfléchies et équilibrées qui ne se soldent pas par des conséquences irréversibles. Nous appelons toutes les parties concernées à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les risques d'une escalade militaire et d'attiser les tensions dans la région.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il ne fait aucun doute que nous traversons à l'heure actuelle l'une des phases les plus graves et les plus alarmantes de l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne. Ce n'est pas exagérer que de dire que la paix dans la région a été mise à très rude épreuve récemment, que la menace de voir cette confrontation s'embraser n'avait jamais été aussi élevée, et qu'elle le demeure. Des discours belliqueux, conjugués à des exercices militaires ostentatoires et inconsidérés, ont abouti à une situation où le monde entier se demande sérieusement, aujourd'hui, si une guerre est oui ou non sur le point d'éclater. Nous le savons bien, dans de telles conditions de tensions, une mesure mal conçue ou mal interprétée pourrait avoir les conséquences les plus terribles et les plus regrettables.

La Russie voit avec alarme l'évolution dangereuse de la situation dans la région, car nous faisons nous-mêmes partie de cette région. Il va sans dire que nous condamnons d'une même voix les actes de provocation auxquels se livre Pyongyang avec les activités liées à son programme d'armes nucléaires et de missiles, qui, ces 18 derniers mois, ont pris une tournure très dangereuse. Nous comprenons très bien ce que ressentent nos voisins lorsqu'une nouvelle missile est lancée sans notification depuis le territoire nord-coréen, faisant par la même occasion courir des risques disproportionnés à la vie de leurs populations et aux transports maritimes et aériens. Nous sommes contre ces activités de la République populaire démocratique de Corée, ce que nous avons confirmé en appuyant les résolutions imposant des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité, à savoir les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016).

Nous appelons les autorités nord-coréennes à mettre fin à leurs programmes prohibés, à revenir au régime de non-prolifération et à se soumettre de nouveau au système de vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Dans le même temps, tout le monde doit comprendre que la République populaire démocratique de Corée ne renoncera probablement pas à ses armes nucléaires tant qu'elle percevra une menace directe sur sa sécurité, or c'est exactement ainsi que les Nord-Coréens appréhendent les manœuvres et exercices à grande échelle effectués régulièrement par les États-Unis et ses alliés dans la région. C'est ainsi qu'ils appréhendent le déploiement de l'armada américaine dans la région dont nous avons été témoins ce mois-ci.

L'autre facteur de déstabilisation dans la région est la décision - prise l'année dernière par Washington

et Séoul selon la logique erronée consistant à mettre en place un système général de défense antimissiles - de déployer sur le territoire de la République de Corée des éléments du système de défense antimissiles connu sous le nom de système antimissile balistique THAAD (Terminal High Altitude Area Defense). Nous avons dit à maintes reprises qu'une telle mesure sera non seulement mal perçue par Pyongyang mais, pour ne pas dire plus, sapera aussi l'équilibre militaire existant dans la région et menacera ainsi la sécurité des États voisins. Nous ne sommes pas les seuls à considérer négativement cette façon de faire. Nous demandons une fois encore aux États-Unis et à la Corée du Sud de reconsidérer cette mesure et aux autres pays de la région de ne pas céder à la tentation de s'associer à de tels efforts de déstabilisation.

S'agissant des sanctions internationales imposées à la République populaire démocratique de Corée, nous voudrions réaffirmer encore une fois que nous sommes attachés à leur mise en œuvre. Toutefois, ces mesures ne doivent pas être une fin en soi, mais plutôt un instrument pour engager ce pays dans des négociations constructives sur les questions à l'examen. Il est impossible de régler la question nucléaire de la péninsule coréenne en se limitant à imposer des sanctions et en exerçant des pressions sur Pyongyang.

Les sanctions ne doivent servir ni à asphyxier économiquement la République populaire démocratique de Corée ni à y aggraver la situation humanitaire. Cela vaut en particulier pour les restrictions unilatérales illégales qui frappent les secteurs civils non associés aux programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques du pays. Ces sanctions sont responsables de la grave détérioration des conditions de vie de la population nord-coréenne et qui, entre parenthèses, ont été qualifiées d'alarmantes dans le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Il nous faut reconnaître que les exemptions humanitaires prévues par le régime de sanctions du Conseil de sécurité n'ont pas eu d'effet. Parce qu'il est interdit d'établir des relations avec elle, la République populaire démocratique de Corée est dans l'impossibilité d'acheter à l'étranger des denrées alimentaires et des biens nécessaires à son économie. À cause de la façon dont fonctionne son système financier et bancaire, il est très difficile pour ce pays de recevoir et de redistribuer les fonds destinés aux organismes d'aide des Nations Unies qui opèrent encore dans le pays. Parce qu'il lui est impossible de constituer des réserves en devises étrangères à cause des restrictions en place, Pyongyang pourrait se retrouver dans une situation où il lui serait impossible de remettre à ces organismes les fonds autorisés par le Comité.

Une autre question est celle de la situation des missions diplomatiques de Pyongyang à l'étranger. Nous ne devrions pas permettre que celles-ci continuent d'avoir du mal à assurer leur fonctionnement en raison des restrictions imposées au pays. Nous avons soulevé cette question à plusieurs reprises dans les réunions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), mais du fait de l'obstruction de certains membres, cette situation n'a pas du tout changé.

Il est indéniable que la République populaire démocratique de Corée se conduit de façon inappropriée et refuse de se conformer aux lois de la communauté internationale, qui sont établies par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans le même temps, le recours à la force n'est pas une option acceptable et peut avoir des conséquences catastrophiques pour la péninsule coréenne comme pour la région de l'Asie du Nord-Est dans son ensemble. Nous devrions dans toute la mesure du possible opter pour des moyens diplomatiques. Dans les conditions actuelles, toutes les parties impliquées doivent garder le calme, faire preuve de retenue et ne pas prendre des mesures qui pourraient provoquer une escalade des tensions.

Il nous faut considérer le règlement de la situation dans le contexte de toute la panoplie de problèmes qui existent entre les parties et créer ainsi les conditions de la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. Cela est impossible sans une normalisation de la situation militaire et politique en général, sans une cessation du renforcement de l'infrastructure militaire, sans une réduction des manœuvres et sans l'instauration de la confiance entre les États de la région. Nous sommes convaincus qu'il n'y a aucune autre alternative au règlement politique de la question nucléaire de la péninsule coréenne, sur la base de la déclaration commune du 19 septembre 2005 faite par les participants aux pourparlers à six.

Dans ses propositions, la Chine ne dit pas autre chose en parlant de suspension réciproque et de gestes parallèles. Ces idées méritent qu'on y prête sérieusement attention, car elles peuvent constituer pour nous un point de départ pour sortir de l'impasse actuelle et renouer avec le processus de négociations. Nous devons établir des voies de communications avec les autorités de la République populaire démocratique de Corée et amener ces dernières à s'engager dans un dialogue de fond sur les questions nucléaires et de missiles balistiques.

Comme les derniers événements l'ont montré, nous ne pouvons absolument pas laisser la situation de la région évoluer à sa guise. Comme le dit le proverbe, une mauvaise paix vaut mieux qu'une bonne dispute. À cet égard, nous sommes disposés à collaborer étroitement avec nos partenaires en vue de régler rapidement la question du nucléaire et d'autres questions dans la péninsule coréenne par les seuls moyens possibles, à savoir les moyens politique et diplomatique, le dialogue mutuellement respectueux et la prise en considération des intérêts et des préoccupations de chacun.

Mme Söder (Suède) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais, Monsieur le Président, vous remercier et remercier la présidence des États-Unis du Conseil de sécurité d'avoir convoqué cette séance importante et opportune. Je remercie aussi le Secrétaire général de son exposé.

La situation dans la péninsule coréenne, en particulier la poursuite par la République populaire démocratique de Corée de son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques, est source de vive préoccupation pour la région et pour le monde de façon plus générale. Les tensions ont augmenté ces derniers mois et le risque d'erreurs d'appréciation, de malentendus et de faux calculs est élevé. Pour cette raison, il importe que le Conseil de sécurité saisisse cette occasion pour réfléchir à la façon dont il peut réduire les tensions et faciliter un règlement global de la crise.

Malgré les condamnations unanimes répétées du Conseil de sécurité et son adoption de nombreuses résolutions, qui ont produit le régime de sanctions le plus rigoureux du système des Nations Unies, la République populaire démocratique de Corée continue d'accélérer son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Ce faisant, elle continue de faire ouvertement fi de ses obligations internationales et de menacer la paix et la sécurité internationales. Ses agissements sont également incompatibles avec les normes mondiales existantes contre les essais nucléaires, énoncées par le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, et contrarient les efforts de non-prolifération. C'est pourquoi nous appelons la République populaire démocratique de Corée à prendre des mesures immédiates aux fins d'un démantèlement complet, vérifiable et irréversible de son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Cela ouvrira la voie à un développement pacifique et prospère de la péninsule coréenne. En outre, il est claire qu'il faut conclure des arrangements de sécurité régionale à moyen terme pour pouvoir atteindre pleinement cet objectif.

Dans l'intervalle, les sanctions doivent être dûment appliquées et produire l'effet souhaité. C'est aussi une question de crédibilité pour le système des Nations Unies dans son ensemble. Pourtant, la mise en œuvre des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée reste insuffisante et très incohérente, comme le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) l'a indiqué dans son dernier rapport. Il faut donner suite aux recommandations formulées par le Groupe et il faut que tous les États Membres de l'ONU fassent preuve d'une volonté politique ferme. Il nous faut d'autres moyens à tous les niveaux pour garantir un meilleur respect des résolutions adoptées par le Conseil, dans la lettre et dans l'esprit.

Toutefois, les sanctions seules ne régleront pas la situation dans la péninsule coréenne. La diplomatie est maintenant cruciale. Des efforts diplomatiques intensifs et créatifs sont urgents et nécessaires pour ouvrir la voie à une solution pacifique, diplomatique et globale. La déclaration à la presse en réponse au dernier tir de missile balistique (CS/12801) confirme l'attachement continu du Conseil au dialogue.

La question doit être traitée sans préjudice et nous devons être disposés à étudier aussi bien les nouveaux accords et propositions que les précédents. La Suède est prête à apporter sa contribution pour que cet objectif soit réalisé.

La Suède, avec son ambassade à Pyongyang, est la Puissance qui protège les intérêts des États-Unis, du Canada et de l'Australie en République populaire démocratique de Corée. Nous sommes également membres de la Commission neutre de contrôle et à ce titre, nous encourageons vivement la République populaire démocratique de Corée à reprendre les contacts et la coopération avec la Commission à la frontière de Panmunjom, ce qui permettrait également de réduire les tensions et d'accroître la confiance et la transparence.

À l'instar des autres orateurs, je voudrais également saisir cette occasion pour appeler l'attention sur la situation extrêmement préoccupante des droits de l'homme et les conditions humanitaires précaires en République populaire démocratique de Corée. Nous avons tous le devoir de continuer à appeler l'attention sur les atrocités que le régime commet à l'encontre de son peuple, et la communauté internationale doit

continuer à tout mettre en œuvre pour que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes. Toutefois, nous devons également prendre en considération la situation humanitaire des populations de la République populaire démocratique de Corée afin d'éviter d'exacerber leurs souffrances au moment d'appliquer les sanctions.

La mise au point et l'emploi d'armes de destruction massive figurent parmi les menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales. Prévenir de telles situations est une responsabilité importante qui incombe au Conseil de sécurité. Il n'y a pas de solution militaire à la situation sur la péninsule coréenne. Nous invitons la République populaire démocratique de Corée à s'engager de nouveau dans un dialogue crédible et digne de ce nom avec la communauté internationale. Nous demandons également à la communauté internationale – nous-mêmes - d'être prête. En attendant, la Suède se joindra aux membres du Conseil pour condamner toute action qui met en péril la paix et la sécurité internationales.

M. Della Vedova (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence du Conseil d'avoir convoqué en temps opportun la présence séance réunion consacrée à une question importante et urgente pour le Conseil de sécurité. À mon avis, le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour régler cette crise qui continue de s'aggraver, suite aux ambitions persistantes de la République populaire démocratique de Corée de se doter d'un programme nucléaire militaire.

L'Italie condamne dans les termes les plus vifs tous les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée. Ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques représentent une menace grave et croissante non seulement pour la paix et la sécurité régionales et internationales, mais également pour le régime mondial de non-prolifération. Nous sommes tous conscients de l'urgence de la situation s'agissant de ce problème, car nous présumons, à juste titre à mon avis, que ces essais et ces tirs indiquent que la République populaire démocratique de Corée est en train de perfectionner sa technologie et ses capacités nucléaires militaires. De tels progrès représentent une menace gravissime pour la communauté internationale. Pour cette raison, l'Italie continuera d'appuyer pleinement l'application d'un régime de sanctions efficace en tant qu'outil destiné à amener les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée à changer de comportement. Nous sommes également prêts à renforcer le régime de sanctions en cas de nouveaux essais nucléaires ou si cela s'avérait nécessaire pour parvenir à une solution pacifique et globale à cette question.

Nous sommes fermement convaincus que l'application intégrale et cohérente des sanctions est le seul moyen de garantir leur efficacité dans le cadre d'une stratégie globale en faveur d'une paix et d'une sécurité durables. À cet égard, je voudrais rappeler les déclarations faites par le Groupe d'experts en février, à savoir que la mise en œuvre des obligations découlant du régime de sanctions demeure insuffisante et très inégale et que « tous les États Membres devraient réaffirmer leur engagement à appliquer rigoureusement les sanctions imposées par l'ONU » (*S/2017/150, annexe*). Toutefois, les sanctions ne constituent pas une fin en elles-mêmes et doivent continuer à s'inscrire dans le cadre d'une stratégie plus large. Ce régime exige que les États Membres soient bien informés et fassent preuve de diligence, en toute bonne foi. En sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Italie est déterminée à aider tous les États Membres de l'ONU à appliquer pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016). À cette fin, nous avons organisé une réunion publique d'information en février, et à partir de mars, en collaboration avec le Groupe d'experts, nous avons organisé une série de rencontres avec les groupes régionaux au sein de l'ONU, dont deux - avec le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et le Groupe des États d'Europe orientale - ont déjà eu lieu. La réunion avec le Groupe des États d'Afrique se tiendra le 1er mai, tandis que les réunions avec le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États et le Groupe des États d'Asie et du Pacifique se tiendront avant la fin du mois de mai.

Comme l'a déclaré le Secrétaire d'État, M. Tillerson, notre action collective ne vise pas la population nord-coréenne, mais plutôt un régime qui devrait placer les intérêts et le bien-être de son peuple au-dessus de toute considération de puissance militaire. Les résolutions du Conseil sont claires à cet égard et en notre qualité de Président du Comité des sanctions, nous prenons grand soin d'éviter toute conséquence imprévue pour la population civiles nord-coréenne.

L'Italie réaffirme que l'objectif est de trouver une solution diplomatique face aux menaces de la Corée du Nord liées aux armes de destruction massive. Nous sommes fermement convaincus que le mépris flagrant par la République populaire démocratique de Corée

de ses obligations internationales au moyen de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles ne sert pas ses intérêts en matière de sécurité. Au contraire, nous pensons que ce pays pourrait satisfaire ses besoins en matière de sécurité bien plus efficacement en respectant ses obligations internationales découlant des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des engagements qu'il a pris dans le cadre de la Déclaration commune de septembre 2005 publiée à l'issue du quatrième cycle des pourparlers à six. En outre, à quelques semaines du début du prochain cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'Italie demande une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée de se remettre en conformité avec le TNP et les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Enfin, je tiens à souligner que malheureusement, les programmes illicites d'armes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée détournent des ressources cruciales qui devraient servir à répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens. Nous sommes convaincus qu'en mettant immédiatement fin à ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, la République populaire démocratique de Corée créera les conditions qui lui permettront de se réintégrer dans la communauté internationale et se donnera les moyens d'améliorer sa situation économique et les conditions de vie de son peuple.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la Corée du Nord, qui ne cessent de progresser, représentent le défi le plus urgent de notre époque en matière de prolifération nucléaire. Par conséquent, je remercie la présidence américaine ainsi que vous, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion ministérielle sur cette question d'actualité. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son exposé très utile.

L'Ukraine continue de condamner dans les termes les plus vifs la poursuite par Pyongyang de ses activités illégales dans le cadre de ses efforts visant à développer son programme d'armes nucléaires et de missiles, en violation flagrante de ses obligations internationales. Ces activités ont déjà porté atteinte au régime de non-prolifération dans son ensemble. En dépit des efforts considérables déployés sur le plan politique et diplomatique, la menace nucléaire ne fait que s'aggraver dans la région. Malheureusement, rien ne laisse penser que la République populaire démocratique de Corée ait l'intention de changer de comportement. Nous constatons plutôt la persévérance alarmante, pour ne pas dire une obsession sans cesse croissante, des dirigeants nord-coréens. En conséquence, le monde entier est confronté à la perspective sombre d'un affrontement militaire à grande échelle, avec des conséquences imprévisibles.

Nous convenons tous qu'il faut relever collectivement, avec détermination et sans plus tarder les défis actuels découlant des ambitions de la République populaire démocratique de Corée relativement à son programme d'armes nucléaires et de missiles.

Il semble bien que le régime actuel des sanctions n'est pas suffisamment efficace pour empêcher la République populaire démocratique de Corée d'acquérir des technologies, des matières, du matériel et des ressources financières pour le développement de ses programmes nucléaires et de missiles. On constate malheureusement que les astuces nord-coréennes pour échapper aux sanctions évoluent régulièrement. Cela a été prouvé à de nombreuses reprises, la dernière en date grâce aux images d'un défilé militaire à Pyongyang où on pouvait voir toute une gamme d'armes nouvelles qui n'avaient jamais été vues auparavant. Nous savons tous que le régime nord-coréen continue de renforcer son arsenal militaire au détriment de son propre peuple. Ce détournement des ressources se traduit déjà par la détérioration constante de la qualité de vie des citoyens ordinaires. Le régime s'en soucie-t-il? Absolument pas.

À cet égard, la position de l'Ukraine a toujours été la même. Le Conseil doit trouver le moyen d'accroître la pression internationale sur le régime nord-coréen face à un tel comportement entêté et irresponsable. Nous estimons que seules des mesures énergiques du Conseil peuvent mettre fin à ses violations systématiques et brutales du droit international et éliminer la menace nucléaire grandissante en Asie du Sud-Est. Nous ne devons pas permettre à Pyongyang de continuer à discréditer le rôle du Conseil de sécurité dans le contexte des efforts mondiaux de non-prolifération. Quels sont donc les moyens de faire reculer véritablement la menace nucléaire nord-coréenne? Vous les avez clairement décrits, Monsieur le Président, dans votre déclaration.

Premièrement, de toute évidence, le respect fidèle et inconditionnel des résolutions du Conseil de sécurité est une condition préalable essentielle pour faire baisser le niveau de la menace dans la région et empêcher de nouvelles provocations. Mais, le Conseil devra peut-être prendre des mesures supplémentaires et énergiques pour obliger la République populaire démocratique

de Corée à renoncer à ses activités interdites telles que notamment la mise au point d'armes nucléaires, de missiles balistiques et d'autres types d'armes de destruction massive. Nous devons utiliser tous les outils et toutes les options à la disposition du Conseil pour contribuer à la désescalade de la situation extrêmement tendue qui règne actuellement.

Deuxièmement, nous partageons pleinement la nécessité de soutenir davantage les capacités de défense des États voisins face à cette menace. À cet égard, je voudrais rappeler que l'Ukraine se tient résolument aux côtés du Japon, de la République de Corée et des autres pays directement confrontés à cette menace nucléaire croissante.

Troisièmement, il est grand temps d'envisager ce que nous pouvons faire pour prévenir toute menace nucléaire à l'avenir dans n'importe quelle partie du globe. Sommes-nous en mesure d'évaluer toute la gamme des défis réels qui se posent au régime de non-prolifération afin d'éviter une catastrophe à l'avenir? Le prochain cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sera une l'occasion idéale à cette fin. Dans ce contexte, je me dois de souligner ce qui suit.

Le non-respect du droit international et les tentatives de fragiliser ou de modifier l'ordre mondial établi sont de plus en plus systématiques de nos jours. Les actes posés par la Corée du Nord illustrent cette tendance, mais ne sont pas les seuls. L'érosion du système de sécurité internationale en vigueur, les infractions persistantes et les violations en toute impunité du droit international sont autant de menaces importantes pour l'humanité tout entière. Il incombe donc au Conseil de sécurité de n'épargner aucun effort pour rétablir le respect de ces normes, garantir la mise en œuvre des obligations et engagements internationaux et prévenir de nouvelles violations.

En tant que pays qui a volontairement renoncé à son arsenal nucléaire et a strictement respecté ses obligations liées à la non-prolifération des matières et technologies nucléaires et de leurs vecteurs, nous sommes convaincus qu'un monde sans armes nucléaires doit demeurer un objectif politique concret pour toutes les parties concernées et pas une notion théorique dont certains se moquent. Pour peu qu'elles fassent la preuve de leur attachement sincère à la non-prolifération nucléaire et à terme au désarmement nucléaire, les puissances nucléaires peuvent contribuer grandement à renforcer le régime mondial de non-prolifération et à faire du désarmement nucléaire un succès.

Compte tenu de notre expérience en tant que pays confronté à l'agression d'un État nucléaire, cet aspect revêt une importance particulière pour l'Ukraine. Le fait qu'un membre permanent du Conseil, qui a apposé sa signature aux garanties relatives à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ait violé de manière flagrante ses obligations internationales, y compris celles résultant du Mémorandum de Budapest de 1994, contrevient à l'ensemble du système de sécurité mis en place par l'ONU après la Second Guerre mondiale. La communauté internationale a la responsabilité collective de rétablir le respect du droit international et de trouver des solutions durables aux menaces les plus urgentes qui pèsent sur la paix et la sécurité mondiales.

La question de la Corée du Nord est un test pour nous tous aujourd'hui. Notre capacité à la régler pourrait ouvrir de nouveaux horizons pour le règlement d'autres problèmes urgents sur la scène mondiale.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Rex Tillerson, Secrétaire d'État des États-Unis, de présider la présente séance, et remercier également le Secrétaire général António Guterres de ses observations.

Je tiens à me féliciter que la présidence du Conseil de sécurité ait organisé cette séance d'information, qui revêt une importance particulière à un moment où les tensions dans la péninsule coréenne atteignent un niveau sans précédent. Je rappelle que déjà l'année dernière, ma délégation avait demandé à plusieurs reprises la convocation d'une séance publique du Conseil de sécurité pour aborder ce sujet, convaincue précisément qu'une séance de ce type pouvait contribuer d'une manière ou d'une autre à renforcer le degré de priorité que l'Organisation accorde au traitement de cette question. Il nous plaît de voir, plusieurs mois plus tard, que le Conseil se décide enfin à examiner la situation en séance publique.

L'Uruguay est un État non doté de l'arme nucléaire. Il est membre de la première zone exempte d'armes nucléaires, établie par le traité de Tlatelolco, et partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il est donc fortement attaché au renforcement du régime du désarmement et de non-prolifération et milite inlassablement pour un monde sans armes nucléaires. La politique étrangère uruguayenne est bâtie autour d'un certain nombre de principes cardinaux du droit international, notamment l'interdiction du recours à la force dans les relations internationales et le règlement des différends par des moyens pacifiques. L'emploi ou la

menace des armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité et une grave violation du droit international, y compris le droit international humanitaire, ainsi que de la Charte des Nations Unies. La seule garantie contre l'emploi ou la menace de ces armes est leur interdiction formelle et leur élimination totale.

L'Uruguay a condamné énergiquement les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée et continuera à le faire tant que le régime nord-coréen s'entêtera à contester et à ignorer les décisions du Conseil de sécurité en poursuivant son programme nucléaire et de missiles balistiques. Les agissements de ce pays ne font qu'attiser les tensions dans la péninsule coréenne et constituent également une violation du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité ainsi qu'une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. L'Uruguay exhorte donc la République populaire démocratique de Corée à abandonner ses programmes nucléaires existants de manière totale, vérifiable et irréversible et à mettre immédiatement fin à toutes les activités connexes, y compris les lancements utilisant la technologie des missiles balistiques et autres actes de provocation. De même, nous demandons à ce pays d'adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Dans ce dossier, l'Uruguay a toujours soutenu les initiatives favorisant le dialogue. Nous estimons donc qu'il faut intensifier les efforts visant à relancer les pourparlers dans la péninsule coréenne afin de rétablir la confiance entre les parties et de faire en sorte que le Gouvernement nord-coréen revienne à la table de négociation et discute sérieusement de la dénucléarisation. Lorsque les tensions sont grandes, il est indispensable de rester calme, d'éviter les actes unilatéraux et de se concentrer sur la recherche d'une solution au problème. À cet égard, je rappelle les paragraphes 47 et 48 de la résolution 2321 (2016), adoptée par le Conseil de sécurité en novembre dernier, dans lesquels le Conseil réaffirme son soutien aux pourparlers à six, souhaite qu'ils reprennent et rappelle que leur objectif est la dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques. En même temps, il rappelle l'importance de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est, et d'œuvrer à réduire les tensions sur ladite péninsule et autour d'elle.

L'Uruguay a souligné l'urgente nécessité de mettre fin au cercle vicieux actuel suivant : la République populaire démocratique de Corée viole les résolutions du Conseil de sécurité et ce dernier impose, *a posteriori*, des sanctions, émet des communiqués et répète qu'il incombe aux États qui en ont le pouvoir d'ouvrir de nouvelles voies de négociation pour débloquer cette situation. L'Uruguay ne voit pas d'autres solutions à la question nord-coréenne que le dialogue, la négociation et l'engagement politique. À cet égard, mon pays réaffirme sa volonté de continuer à œuvrer, au sein du Conseil de sécurité, à l'objectif d'une solution pacifique, diplomatique et politique en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Delattre (France) : Je remercie la présidence des États-Unis du Conseil de sécurité d'avoir pris l'initiative de cette séance importante et tiens à saluer en particulier la présence du Secrétaire d'État des États-Unis, M. Rex Tillerson, comme je salue la présence du Secrétaire général des Nations Unies.

J'ai l'honneur de lire devant le Conseil un message du Ministre français des affaires étrangères et du développement international, M. Jean-Marc Ayrault, qui, retenu par une réunion européenne, ne peut être à New York aujourd'hui. Le texte en est le suivant :

> « La France est particulièrement préoccupée par la poursuite des programmes nucléaires et balistique nord-coréens, qui alimentent une grave montée des tensions dans la péninsule coréenne et constituent aujourd'hui l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales. En se lançant depuis plusieurs années dans un effort méthodique, initié au plus haut niveau du régime, pour acquérir un arsenal nucléaire opérationnel, la Corée du Nord a bravé toutes les interdictions de ce Conseil et les demandes répétées de l'ensemble de la communauté internationale d'y renoncer.
>
> Nous observons aujourd'hui une progression constante et rapide des programmes proliférants de la Corée du Nord, qui la rapproche toujours plus de la maîtrise d'une capacité opérationnelle. Cette situation est inacceptable. La France a condamné, systématiquement et fermement, chacun des actes qui y ont mené. Elle a appelé la Corée du Nord, à chaque occasion, à renoncer au développement d'une arme nucléaire. Cet appel, je le lance à nouveau aujourd'hui. Cette fuite en avant ne peut continuer. Elle alimente une

spirale dangereuse et provocatrice et constitue un défi ouvert au régime de non-prolifération. C'est pourquoi il nous faut réagir à chaque nouveau développement pour rappeler la norme de non-prolifération et pour éviter tout message d'impunité vers des États qui seraient tentés de poursuivre la même stratégie irresponsable et provocatrice.

Nous nous inquiétons aussi de la réémergence d'armes chimiques dans la région. L'agression intervenue en Malaisie le 13 février dernier doit nous alerter, dans un contexte global de réapparition des armes chimiques et de violations répétées et continues de l'interdiction d'emploi de ces armes par la Syrie. Nous devons être lucides. Le but de la Corée du Nord est bien d'accéder au statut d'État doté de l'arme nucléaire, et de bouleverser les équilibres stratégiques en Extrême-Orient et dans le monde, en menaçant directement la sécurité de tous. Demain, chaque pays pourrait se trouver à la portée des missiles nord-coréens. Je voudrais que chacun ait conscience de l'urgence : nous devons, collectivement, être â la hauteur de nos responsabilités de membres du Conseil de sécurité et montrer notre détermination à lutter contre ces actes injustifiables.

Nous n'oublions pas non plus que le développement des programmes nucléaire et balistique est mené au prix du sacrifice de la population nord-coréenne, victime de violations graves des droits de l'homme et exposée, pour 70 % d'entre elle, à une situation d'insécurité alimentaire. Ces violations, par leur gravité et par leur caractère systématique, sont l'expression d'un totalitarisme absolu, où l'arbitraire l'emporte systématiquement sur la règle de droit. Le monde ne peut se satisfaire de cette situation qui bafoue tout ce que nous nous sommes efforcés de construire patiemment, en particulier ici aux Nations Unies. Devant une telle menace, l'engagement de la communauté internationale et du Conseil de sécurité doit être ferme, clair et visible. Notre objectif ne peut être que la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne.

Le Conseil a su réagir de manière énergique aux actions irresponsables des autorités de Pyongyang. Il a condamné les essais nucléaires et les tirs balistiques et il a mis en place un régime de sanctions étendu et cohérent. Ces mesures ont été renforcées à chaque essai nucléaire, et par deux fois au cours de l'année 2016, par les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016). La France, qui a contribué à leur adoption, s'en réjouit. Comme hier à l'égard de l'Iran, les sanctions ne sont, bien évidemment, pas un but en elles-mêmes. Elles ne sont que l'un des moyens d'amener la Corée du Nord à la raison et à accepter la dénucléarisation de la péninsule.

Nous ne pouvons toutefois que regretter l'inégale mise en œuvre de ces sanctions, qui nuit gravement à l'efficacité de l'action de la communauté internationale. La France appelle tous les États, sans aucune exception, à veiller à l'application rigoureuse et sans réserve des décisions du Conseil de sécurité par tous les acteurs sur leur territoire, comme le demande la Charte des Nations Unies. J'ai bien conscience des difficultés techniques et pratiques que cette mise en œuvre peut soulever. Il revient en conséquence au Conseil de continuer à renforcer l'assistance à destination de ceux qui en auraient besoin.

Tandis que la Corée du Nord persévère dans la voie de la prolifération et que le danger qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité s'accroît, notre position doit demeurer déterminée et sans ambiguïtés. À d'autres provocations de Pyongyang, la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent être prêts à répondre par de nouvelles mesures. La Corée du Nord doit être consciente que la poursuite de ses programmes et la réalisation de nouveaux essais auraient nécessairement un coût important, notamment via l'imposition de nouvelles sanctions, tout en préservant la population, victime de ses dirigeants.

Mais notre action ne peut se contenter de s'inscrire uniquement en réaction aux agissements nord-coréens. Il est urgent de prendre l'initiative avant que la Corée du Nord ne dispose d'une arme nucléaire opérationnelle. La communauté internationale doit renforcer sans délai, de manière conjointe et coordonnée, la pression diplomatique et économique sur la Corée du Nord, afin qu'elle abandonne ses activités proliférantes. La reprise des discussions, en vue de trouver une solution négociée, est aussi essentielle, mais le

dialogue ne pourra être relancé qu'à condition que la République populaire démocratique de Corée s'y engage de bonne foi et renonce à ses objectifs nucléaires.

La France, pour sa part, est déterminée. Elle s'investira pleinement, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, mais aussi de l'Union européenne, afin que les Nations Unies et l'Europe tirent les conséquences de cette menace inacceptable pour la paix et la sécurité internationales ».

M. Llorentty Solíz (Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie la présidence d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que les Secrétaire général, M. António Guterres, pour son exposé.

La Bolivie tient à rappeler l'objectif principal de la Charte des Nations Unies s'agissant de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends. L'État plurinational de Bolivie, conformément à sa Constitution politique, ratifie sa condition d'État pacifiste, rejetant toute forme d'agression visant à régler des controverse, des différends et des conflits entre les peuples et les États. À cet égard, le Gouvernement du Président Evo Morales, a mis en place et oppose une politique de refus à toute forme de confrontation belliqueuse ou autre.

En vue d'éviter des confrontations belliqueuses, nous considérons nécessaire et indispensable d'avancer vers l'objectif prioritaire du désarmement nucléaire sur toute la planète. Ma région, l'Amérique latine et les Caraïbes, est devenue une zone exempte d'armes nucléaires avec la signature du Traité de Tlatelolco qui célèbrera son cinquantenaire en cette année 2017.

À cet égard, et suivant cette même ligne en faveur de la non-prolifération, nous réitérons notre condamnation et notre rejet les plus fermes des tirs de missiles balistiques et des essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, le dernier en date remontant au 15 avril. Cette attitude représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Dans ce contexte, nous appelons à l'unité du Conseil de sécurité pour faire face à cette situation. Le respect des résolutions du Conseil est fondamental pour atteindre cet objectif.

De même, nous rappelons que les sanctions ne sont pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir à un but. Comme l'a rappelé la récente réunion des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, la Bolivie rejette elle aussi les sanctions unilatérales - dans ce cas, comme dans n'importe quel autre - et c'est pourquoi elle encourage à faire en sorte que, au Conseil de sécurité et au sein des mécanismes multilatéraux, les mesures pertinentes soient prises.

Ces dernières semaines, le monde a été le témoin d'un regain de tensions dû à la fois aux essais effectués par la République populaire démocratique de Corée et au déploiement militaire des États-Unis. La situation actuelle peut être considérée comme représentant la plus grave menace de guerre nucléaire de ce siècle. Nous exhortons toutes les parties impliquées à éviter la surenchère dans les propos ou les actes susceptibles d'exacerber les tensions et de mettre en péril la paix et la sécurité internationales, en particulier dans la péninsule coréenne.

À cet égard, nous appuyons la proposition de la République populaire de Chine d'instaurer une trêve simultanée dans le but de désamorcer la crise dans la péninsule coréenne. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner son programme d'essais nucléaires et de missiles balistiques et, parallèlement, les États-Unis doivent s'abstenir de procéder à des exercices militaires dans la région. Il faut que les parties concernées rétablissent le dialogue, pour lequel les pourparlers à six constituent l'enceinte la plus appropriée. Il est primordial que les pays de la région prennent part aux négociations dans un esprit constructif, qui permettrait d'apaiser les tensions actuelles.

La seule solution possible à ce conflit est une solution politique. Il faut écarter catégoriquement l'option militaire, quelle qu'elle soit. En cette période de tension, il faut que la sagesse l'emporte; il faut éviter de camper sur des positions susceptibles de pousser à l'erreur, au malentendu ou à la provocation; et il faut donner la priorité à la dignité, à l'égalité des peuples et à la vie des habitants de la planète Terre.

La guerre signe l'échec du Conseil. La guerre signe l'échec de la politique. La guerre signe l'échec de la diplomatie. Nous avons l'obligation internationalement reconnue de négocier. Je le répète, nous avons l'obligation internationalement reconnue de négocier. Il faut mettre de côté les équations et les calculs belliqueux, car une fois que les démons de la guerre sont lâchés, les seuls gagnants sont ceux qui en tirent profit.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, de l'exposé très utile qu'il a présenté au Conseil aujourd'hui, et en particulier de sa vision, qui prend en considération de façon équilibrée toutes les dimensions de la question à l'examen aujourd'hui.

La situation actuelle dans la péninsule coréenne constitue un défi majeur lancé au régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'Égypte est profondément préoccupée par les tensions croissantes qui ont suivi les développements récents et qui font aujourd'hui peser une menace des plus graves sur la paix et la sécurité internationales.

L'Égypte réaffirme son plein appui à tous les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique de la crise relative au programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et à instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne, sans oublier tous les efforts de réunification. Compte tenu des liens historiques et singuliers qui existent entre l'Égypte et les peuples de l'Asie du Nord-Est, mon pays appelle une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à honorer l'intégralité des obligations internationales qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à renoncer à son programme d'armes nucléaires et à adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire, sans délai ni conditions préalables.

L'Égypte est déterminée à prendre toutes les mesures qui s'imposent au niveau national pour appliquer toutes les sanctions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. L'Égypte appelle la communauté internationale et le Conseil de sécurité à s'attaquer à toutes les remises en question du TNP de manière exhaustive et sans partialité ni deux poids, deux mesures. C'est indispensable si on veut préserver la crédibilité et l'efficacité du régime de non-prolifération, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil, notamment la résolution 687 (1991), en particulier face à l'érosion persistante de la crédibilité dudit régime, qui est la pierre angulaire de tout le système de sécurité internationale.

L'érosion persistante de la crédibilité et de l'efficacité du TNP a été révélée au grand jour lorsqu'un certain nombre d'États ont décidé, sans clairement se justifier, d'empêcher le processus d'examen du TNP d'atteindre un quelconque résultat concret, en brisant le consensus auquel était parvenue la majorité des États parties. Leur objectif était ainsi de servir des intérêts politiques contraires aux obligations qui incombent aux États parties en vertu du TNP et contraires au message unifié que nous devrions tous transmettre, à savoir que la communauté internationale est déterminée à réaliser l'universalité du Traité et à faire face de manière globale et équilibrée, sans sélectivité aucune, à tous les obstacles auxquels se heurtent la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

Pour terminer, nous encourageons toutes les parties à faire preuve de retenue et à reprendre les pourparlers en vue de parvenir dès que possible à un règlement pacifique. À cet égard, nous appelons la République populaire démocratique de Corée à répondre aux appels lancés en faveur de la reprise des pourparlers et à cesser toute activité susceptible d'entraîner un regain ou un surcroît de tensions. Nous exhortons également toutes les autres parties prenantes internationales à créer les conditions nécessaires à un règlement concerté qui garantirait la paix et la sécurité régionales et internationales, d'une manière respectueuse des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et des objectifs du TNP.

L'Égypte se tient prête à déployer tous les efforts possibles pour appuyer un tel règlement pacifique de la crise et pour préserver la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Yun Byung-se (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire d'État Tillerson d'avoir convoqué cette séance très opportune, et le Secrétaire général Guterres de nous avoir présenté un exposé très complet. Cette séance ministérielle du Conseil de sécurité, la première jamais organisée sur la dénucléarisation de la Corée du Nord, illustre le sentiment de gravité et d'urgence que partagent tous les membres de la communauté internationale.

La Corée du Nord est maintenant arrivée à la dernière étape de la militarisation nucléaire et prétend au statut d'État doté de l'arme nucléaire, comme elle l'a déclaré dans sa Constitution amendée. Depuis la première crise nucléaire nord-coréenne, il y a un quart de siècle, la Corée du Nord a énormément avancé dans tous les domaines de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles, en procédant à cinq essais nucléaires et

à d'innombrables tirs de missiles. Nous avons constaté, d'abord, une augmentation exponentielle de son arsenal nucléaire, qui est passé de quelques kilogrammes de plutonium en 1992 à un arsenal nucléaire désormais considérable. Deuxièmement, nous avons vu un développement rapide de missiles balistiques de tous types et de toutes portées, qui menacent maintenant d'atteindre toutes les régions de la planète. Et, enfin, nous avons vu sa volonté de vraiment utiliser des armes de destruction massive, comme l'a montré l'assassinat du demi-frère du dirigeant nord-coréen à l'aide d'agents chimiques. Bref, la capacité de la Corée du Nord en matière d'armes de destruction massive, conjuguée à son intention effective de les utiliser, nous rapproche du point de non-retour. Il n'est pas étonnant donc que certains experts affirment que le monde fait face à sa crise nucléaire la plus grave depuis celle des missiles cubains.

Une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire perturbera notablement la situation en matière de sécurité en Asie du Nord-Est et dans le monde. Elle assénera aussi un coup mortel au régime mondial fondé sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et accroîtra le risque que les matières nucléaires nord-coréennes et la technologie connexe tombent entre les mains de terroristes. Pour éviter ce scénario cauchemardesque, il nous faut agir maintenant. C'est une course contre la montre.

Quelle doit-être notre réponse? Des circonstances extraordinaires exigent des réponses extraordinaires. Un érudit a dit un jour : « C'est pure folie de faire sans arrêt la même chose et d'espérer un résultat différent ». Ce qu'il faut, c'est que le Conseil adopte une approche nouvelle qui ne permette pas à la Corée du Nord de dicter l'ordre du jour et le calendrier. Les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) sont des jalons marquants qui illustrent cette nouvelle approche. En se fondant sur ces résolutions plus globales et plus robustes, la communauté internationale a constitué et consolidé un front uni contre la Corée du Nord au cours de l'année écoulée. Pour sa part, mon gouvernement a pris, lui aussi, une série de mesures unilatérales en phase avec les efforts du Conseil. Nous voyons des preuves que les sanctions sont en train d'avoir un effet, réduisant les recettes en devises fortes de la Corée du Nord, accentuant l'isolement diplomatique de Pyongyang et entravant les activités illicites sur tous les fronts. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour bien mettre en œuvre ces résolutions.

En outre, le Conseil de sécurité doit discuter d'autres mesures punitives à prendre pour répondre à de futures provocations – de façon proactive, non réactive, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Le Conseil n'a cessé d'avertir qu'il prendra d'autres mesures significatives, notamment des sanctions, en cas de nouvelles provocations. Mais Pyongyang entretient toujours l'illusion que le Conseil de sécurité n'entreprendra qu'une action limitée et qu'elle pourra ignorer et ridiculiser l'autorité des Nations Unies.

Pour changer les calculs stratégiques de Pyongyang et susciter des changement de l'intérieur, nous pourrions prendre des mesures puissantes, comme mettre fin à toutes les exportations et cesser d'approvisionner la Corée du Nord en pétrole brut; couper complètement les recettes en devises fortes de la Corée du Nord, par exemple, en suspendant toutes les importations de charbon nord-coréen; considérer sérieusement si la Corée du Nord, un multirécidiviste, peut-être qualifié de Membre de l'ONU; et baisser le niveau des relations diplomatiques avec ce pays.

Je vais être clair : notre objectif n'est pas de mettre à genoux la Corée du Nord, mais de la ramener à la table des négociations aux fins d'une réelle dénucléarisation. Nous ne devons avoir aucun doute sur les intentions de Pyongyang. Elle n'est pas intéressée par des négociations sur la dénucléarisation. Plutôt, sa stratégie est d'être reconnue comme un État doté de l'arme nucléaire et de négocier le désarmement nucléaire en tant que tel. La semaine dernière, le Représentant permanent adjoint de la Corée du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies a indiqué clairement que tous les pourparlers sur la démilitarisation seront voués à l'échec.

Dans ces conditions, le dialogue pour le dialogue ne peut être une option. Si l'histoire nous a appris quelque chose, c'est que nous ne devons pas adopter les mêmes approches qui ont déjà échoué. Au cours des quelque 20 dernières années, nous avons tout essayé. Pourtant, les innombrables négociations et accords conclus avec la Corée du Nord ne nous ont menés nulle part, sinon plutôt à la case départ du fait des reniements et des tromperies de ce contrevenant par excellence, qui n'ont fait que permettre à ce régime de gagner du temps et de renforcer sa capacité en matière d'armes de destruction massive. Nous devons une fois pour toute briser ce cercle vicieux de provocations-négociations-provocations et sanctionner le mauvais comportement de la Corée du Nord. Notre objectif n'est pas de trouver un compromis sur des demi-mesures aux fins d'une paix

fictive. Notre objectif est un démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes d'armes nucléaires et de missiles balistique de la Corée du Nord.

Enfin, lorsque nous examinons la question nucléaire nord-coréenne, nous ne devons pas perdre de vue l'autre menace grave émanant des programmes d'armes biologiques et chimiques de la Corée du Nord. La résolution 2270 (2016) demande que la Corée du Nord abandonne ses programmes d'armes chimiques et biologiques et autres armes connexes. À cet égard, je me félicite de la lettre adressée conjointement par le Secrétaire général, M. Guterres, et le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, M. Üzümcü, à la Corée du Nord pour lui demander d'adhérer à la Convention sur les armes chimiques.

L'histoire nous appris comment, au cours de la première moitié de XXe siècle, l'incapacité à contrer les ambitions des nazis a conduit à la Seconde Guerre mondiale. Si nous ne réagissons pas de façon résolue aux provocations répétées de la Corée du Nord, nous ne ferons que donner de l'appétit au régime à la gâchette facile de Pyongyang. À cet égard, si la Corée du Nord effectuait un sixième essai nucléaire ou lançait un missile balistique intercontinental, cela changera la donne en ce qui nous concerne. C'est pourquoi il est essentiel que cette fois la communauté internationale tout entière continue de présenter, comme jamais auparavant, un front uni contre la Corée du Nord. C'est la dernière occasion de rompre et d'inverser le processus. C'est à nous tous qu'incombe cette lourde responsabilité.

Pour ce qui est du déploiement du système antimissile balistique THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) dans mon pays, il ne s'agit que d'une mesure purement défensive face à cette menace émanant de la Corée du Nord. Elle ne vise aucune pays tiers. En outre, l'exercice militaire annuel États-Unis-Corée du Sud est un exercice défensif et transparent. Il ne peut être mis sur un pied d'égalité avec les obligations de la Corée du Nord au titre des résolutions du Conseil de sécurité.

Étant donné que c'est ma dernière intervention au Conseil de sécurité, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma plus sincère gratitude à ses membres pour l'appui sans failles qu'ils m'ont apporté ainsi qu'à mon gouvernement ces quatre dernières années, face aux défis nucléaire et balistique de la Corée du Nord. J'assure les membres que la République de Corée continuera d'être un partenaire fidèle du Conseil de sécurité dans l'action qu'il mène aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une autre déclaration en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis.

Premièrement, je me félicite de toutes les déclarations qui ont été faites et que j'ai écoutées avec le même esprit constructif que celui dans lequel elles ont été prononcées.

Je voudrais aussi saluer la présence d'un grand nombre d'ambassadeurs parmi nous aujourd'hui. Leur présence confère une importance accrue à cette question et est une démonstration claire de l'importance de cette question pour la communauté internationale. Je salue et apprécie leur présence.

Comme cela été rappelé à plusieurs reprises dans nombre de déclarations aujourd'hui, la Corée du Nord n'a pas honorer les engagements qu'elle a pris par le passé. Elle a fait des promesses qu'elle n'a pas tenues. Si le Conseil avait appliqué et appuyé les résolutions qu'il a adoptés par le passé et mis vigoureusement en œuvre les sanctions imposées, peut-être que nous ne nous serions pas retrouvés confrontés à ce niveau élevé de tensions aujourd'hui.

Nous ne négocierons pas notre retour à la table de négociations avec la Corée du Nord. Nous ne la récompenserons pas pour ses violations des résolutions passées. Nous ne récompenserons pas son mauvais comportement par des pourparlers. Nous n'entamerons des pourparlers avec la Corée du Nord que lorsqu'elle s'engagera de bonne foi à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et ses promesses faites par le passé de mettre fin à ses programmes nucléaires.

C'est pourquoi tous les pays doivent respecter intégralement et complètement les résolutions qui ont été adoptées par cet organe par le passé – pas de relâchement dans l'application vigoureuse des sanctions. Et nous avons demandé que ces sanctions soient étendues à d'autres secteurs aussi, à titre volontaire, et nous demandons à tous les pays du monde d'y contribuer en exerçant des pressions sur la Corée du Nord. C'est de cette façon que le Conseil fera entendre ses voix, par l'action. L'inaction affaiblit son vote pour les futures résolutions. Et elle dévalue le siège des membres du Conseil. Il nous faut un respect plein et complet des résolutions de la part de tous les membres du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 12 h 10.